

Une randonnée proposée par jpressiot

Vue sur le golfe de Porto depuis la crête, montagne Paglia Orba (la plus belle de Corse), Capu Tafunatu et son trou sous le sommet.
Belle randonnée sur le GR®20.

Durée	6h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	15,42 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	745 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	738 m	Commune	Albertacce (20224)
Point haut	2 000 m		
Point bas	1 367 m		



Description

Départ du parking du gîte Castellu di Vergio.

(D/A) Depuis le gîte Castellu di Vergio, suivre le balisage GR®20 (balisage rouge et blanc) vers Nord-Ouest sur la route D84.

(1) Sur la droite vous allez trouver le départ du sentier GR®20 qui descend en forêt très bien marqué et bien balisé.

(2) Croisement de sentiers, laisser celui de droite qui rejoint le sentier Mare a Mare et continuer tout droit. Le sentier s'oriente Nord-Ouest.

(3) Bergeries de Radule (buvette). Traverser le groupe de bergeries, le sentier s'oriente Nord. Attention à bien suivre le balisage entre les bergeries car la trace du sentier se perd par moments.

(4) 1ère Passerelle. On passe rive gauche, puis on arrive au croisement avec le sentier Mare a Mare que l'on laisse à droite.

(5) 2ème passerelle, on repasse rive droite, laisser le sentier qui continue tout droit. Le sentier s'élève en suivant le torrent.

(6) Au croisement de sentiers, continuer à gauche, plein Ouest, pour atteindre la crête (cote 1881 sur la carte).

Depuis la crête, on peut voir plein Ouest la mer.
Suivre le sentier bien marqué jusqu'au [Refuge Ciuttulu di i Mori](#) bien visible au Nord (3h1/2 à la montée).

(7) Pour le retour prendre le sentier non balisé mais bien marqué avec quelques cairns qui descend plein Sud.

(6) On rejoint l'itinéraire de montée qui nous mènera aux Bergeries de Radule puis vers Castellu di Vergio point de départ, (toujours balisage GR®20)(3h à la descente) **(D/A)**.

Points de passage

- D/A - Refuge du Col de Vergio (Hôtel)**
N 42.286422° / E 8.892799° - alt. 1 407 m - km 0
- 1 Sentier, à droite**
N 42.28766° / E 8.89164° - alt. 1 417 m - km 0.2
- 2 Croisement de sentiers, tout droit**
N 42.299945° / E 8.882156° - alt. 1 373 m - km 2.3
- 3 - Bergeries de Radule (1375 m)**
N 42.303438° / E 8.874882° - alt. 1 391 m - km 3.04
- 4 1ère Passerelle - Golo (fleuve)**
N 42.306537° / E 8.877317° - alt. 1 397 m - km 3.46
- 5 2ème passerelle**
N 42.310119° / E 8.871159° - alt. 1 543 m - km 4.25
- 6 Croisement de sentiers, à gauche**
N 42.323403° / E 8.868283° - alt. 1 701 m - km 5.95
- 7 - Refuge Ciuttulu di i Mori**
N 42.334936° / E 8.86794° - alt. 1 998 m - km 8.11
- D/A - Refuge du Col de Vergio (Hôtel)**
N 42.286454° / E 8.892971° - alt. 1 405 m - km 15.42

Informations pratiques

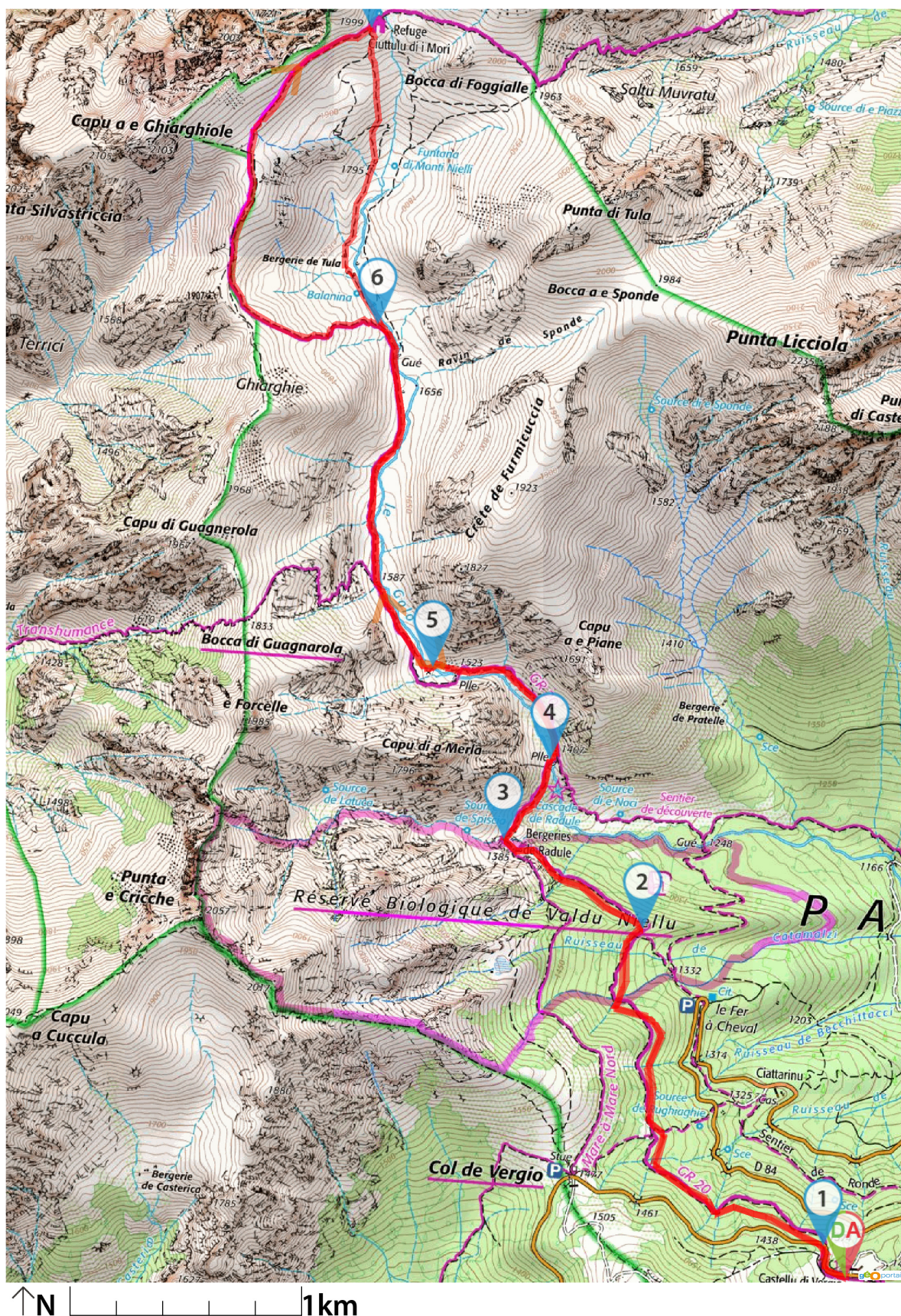
À voir

Les vasques sur le cours du torrent.

La cascade à la 1ère passerelle.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-refuge-ciuttulu-di-mori/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.